

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation d'une secrétaire de séance

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023

CIAS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Conseil d'Administration
Séance du 21 décembre 2023 à 19h00

N° d'acte de Grand Lac, suite Châteauneuf 7164 7169 (anciennement Lotis 7168 Ancien Bette)

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	PROJET DE	STATUT	REMARKS
1	Merci à l'Assemblée Générale		
2	Merci à l'Assemblée Générale		
3	Merci à l'Assemblée Générale		
4	Merci à l'Assemblée Générale		
5	Merci à l'Assemblée Générale		
6	Merci à l'Assemblée Générale		
7	Merci à l'Assemblée Générale		
8	Merci à l'Assemblée Générale		
9	Merci à l'Assemblée Générale		
10	Merci à l'Assemblée Générale		
11	Merci à l'Assemblée Générale		
12	Merci à l'Assemblée Générale		
13	Merci à l'Assemblée Générale		
14	Merci à l'Assemblée Générale		
15	Merci à l'Assemblée Générale		
16	Merci à l'Assemblée Générale		
17	Merci à l'Assemblée Générale		
18	Merci à l'Assemblée Générale		
19	Merci à l'Assemblée Générale		
20	Merci à l'Assemblée Générale		
21	Merci à l'Assemblée Générale		
22	Merci à l'Assemblée Générale		
23	Merci à l'Assemblée Générale		
24	Merci à l'Assemblée Générale		
25	Merci à l'Assemblée Générale		

Adressé par le Président du CIAS
Monsieur JEAN-LOUIS BENOIST
Président du CIAS Grand Lac

Adressé par le Vice-Président du CIAS
Monsieur JEAN-LOUIS BENOIST
Vice-Président du CIAS Grand Lac

Le Conseil d'Administration a délibéré le 21 décembre 2023

En vertu de l'article 18 de la loi n° 2011-1056 du 9 août 2011 relative à la transparence de la vie publique, les membres du Conseil d'Administration, ainsi que les membres du CIAS, ont déclaré avoir déclaré l'absence de tout lien de conflit d'intérêt au regard de la présente délibération, ainsi qu'il résulte de la délibération.

Adopté le 21 décembre 2023

Le Président
JEAN-LOUIS BENOIST

Le Vice-Président
JEAN-LOUIS BENOIST

Le présent acte est exécutoire à compter de sa publication sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Grand Lac.



2023-12-21_DELIB101.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 146,4 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.